Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 018-211802079-20260605-CM2026105-DE

VILLE DE SAINT FLORENT SUR CHER (CHER)

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026
DÉLIBERATION N° 2026-105

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18h00, le Conseil municipal de SAINT-FLORENT-SUR-CHER, légalement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire et séance publique dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Line CIRRE, Maire.

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
CIRRE Marie-Line, Maire	X			LEGER-GARAUT Frédérique		X	T. BOUCHARDON
LAUVERGEAT Patrice, Adjoint	X			LE GRANDIC Frédéric	X		
ROBERT Marinette, Adjointe	X			TAILLANDIER Nathalie		X	
TAILLANDIER Michel, Adjoint		X		LE GRANDIC Patricia	X		
DUSSIAU Nadine, Adjointe		X	S. MASSON	LOUGLAYAL Hicham	X		
VILLALDEA Rafaël, Adjoint	X			SADDIK Karim		X	H. LOUGLAYAL
PORRAS Meggan, Adjointe		X		GOBIN Ludivine	X		
MNICH Pascal, Adjoint		X	R. VILLADEA	COLOMBIER Luc		X	
MASSON Stéphanie, Adjointe	X			MARC Solène	X		
PETITJEAN Eliane	X			TISSIER Julien	X		
FRODEFOND Gabrielle	X			MORINEAU Claude	X		
BRUNAUD Pascale	X			NOBLE Bruno	X		
BOUCHARDON Thierry	X			MENEUST Marylin	X		
WORGELD Thierry	X			DURIEUX Olivier		X	
LAMBERT Jacques		X	P. LAUVERGEAT				

Secrétaire de séance : Madame Gabrielle FRODEFOND

En exercice :	29	Présents :	19	Pouvoir(s) :	5	Votants :	24	Absent(s) :	10

CONVENTION DE PARTAGE DE FRAIS AVEC L'OFFICE PUBLIC D'HLM VAL DE BERRY POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE - AVENANT N° 1

Madame le Maire expose :

3 médecins généralistes et deux cabinets infirmiers occupent actuellement la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Saint-Florent-sur-Cher, située rue de la Solidarité. Ils forment ensemble la SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) Cher Arnon.

Les locaux, appartenant au Conseil départemental, deviennent trop exigus pour accueillir un 4ème médecin. Or, le contexte actuel nécessite de prendre en compte très sérieusement le souhait d'un nouveau médecin de venir s'installer sur le territoire.

Le projet de création d'une nouvelle Maison de Santé Pluridisciplinaire a été confié au bailleur social Val de Berry, en voyant là l'opportunité de réhabiliter les anciens locaux de la Trésorerie situés rue Paul Ladevèze, devenu vacants.

Pour rappel, un contrat de sous-location sera conclu entre la commune et les professionnels de santé, regroupés en SISA. Le locataire final et exploitant de la MSP sera donc la SISA Cher Arnon, laquelle bénéficiera de la jouissance de l'intégralité des locaux.

Le projet est mené avec le soutien financier de l'État, de la Région, et de la Communauté de communes FerCher.

Dans ce cadre, le propriétaire Val de Berry a souhaité mettre en place une convention de partage de frais pour le projet de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP).

Acte rendu exécutoire
Date de mise en ligne : 08/06/2026

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 018-211802079-20260605-CM2026105-DE

Celle-ci a pour objectif de sécuriser à la fois le maître d'ouvrage, et la commune, face aux risques inhérents à tout projet immobilier, susceptibles de conduire à une interruption prématurée de l'opération. Elle formalise un accord sur la répartition du reste à charge si le projet venait à être abandonné, dans l'attente de la signature du Bail en Etat de Futur Achèvement (BEFA) entre l'Office public d'HLM Val de Berry et la Commune de Saint-Florent-sur-Cher.

Par délibération n° 2025-151 du 25 novembre 2025, le Conseil municipal a approuvé ladite convention de partage de frais conclue avec Val de Berry dans le cadre de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

La validité de la convention court jusqu'à la livraison de la MSP.

Val de Berry propose à la ville de Saint-Florent-sur-Cher de signer un avenant n° 1 à la convention, qui vient corriger la durée du BEFA, effectivement prévu pour 12 ans, et acter le report du démarrage du chantier au plus tard au 1er trimestre 2027, au lieu du 3ème trimestre 2026 prévu initialement.

Monsieur Luc COLOMBIER, intéressé à l'affaire du fait de son implication dans la SISA Cher Arnon, quitte la salle, ne prend pas part au débat, et ne prend pas part au vote.

Vu la délibération n° 2025-005 prise par le Conseil municipal du 28 janvier 2025, venant approuver le montage juridique du projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire par Val de Berry,

Vu la délibération n° 2025-151 du 25 novembre 2025, approuvant la convention de partage de frais conclue avec Val de Berry dans le cadre de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver le projet d'avenant n° 1 à la convention de partage de frais avec l'Office public d'HLM Val de Berry pour la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire,
- D'autoriser Madame le Maire à signer ledit avenant n° 1 à la convention et tout acte en ce sens.

Fait et délibéré et ont signé avec Nous, les membres présents,

Saint-Florent-sur-Cher, le 5 juin 2026

Madame Le Maire,
Marie-Line CIRRE



La secrétaire de séance,
Madame Gabrielle FRODEFOND



Acte rendu exécutoire
Date de mise en ligne : 08/06/2026